



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

## Trente-septième session

**Amman (Jordanie), 5-8 février et 4-5 mars 2024**

**Permettre une transformation rurale inclusive et durable  
au Proche-Orient et en Afrique du Nord**

### Résumé

La transformation rurale, processus par lequel l'augmentation de la productivité agricole, la commercialisation croissante, la diversification, l'accès aux services et à un emploi décent et la participation à l'élaboration des politiques conduisent à l'amélioration des moyens de subsistance ruraux<sup>1</sup>, est inhérente à la transformation des systèmes agroalimentaires et à la réalisation des objectifs de développement durable. D'importants efforts ont été faits au Proche-Orient et en Afrique du Nord, tant au niveau régional qu'au niveau national, pour parvenir à une transformation rurale inclusive. Cependant, des défis persistants et évolutifs tels que le ralentissement économique, le changement climatique et les conflits, qui contrecarrent les priorités des pays, font qu'il est impératif d'intensifier ces efforts. Il importe de s'attaquer aux modèles d'exclusion qui influent en cascade sur les petits producteurs et les groupes vulnérables, ainsi qu'aux inégalités sociales et de genre, pour que la transformation rurale soit inclusive, équitable et durable.

Le présent document examine les principales tendances et les moteurs de la transformation rurale au Proche-Orient et en Afrique du Nord, mettant en relief les solutions actuellement conçues par la FAO. Ces dernières visent, par l'application d'approches spécifiques au contexte tout le long du continuum rural-urbain, la mise en place de chaînes de valeur et d'un secteur agroalimentaire durables, d'un travail décent et d'une autonomisation des jeunes, de services de conseil rural efficaces et réactifs, d'une action collective, d'une intensification durable et d'une innovation numérique, l'inclusion et l'égalité des genres étant au cœur de chaque initiative.

Les analyses élaborées dans le contexte des initiatives susmentionnées et les données issues de la pratique soulignent la nécessité de remédier à la fragmentation et à l'incohérence des politiques et des actions liées à la transformation rurale pour permettre et accélérer des processus de transformation inclusifs et durables. Le présent document plaide, par conséquent, en faveur d'approches systémiques qui tiennent compte des défis complexes et spécifiques au contexte auxquels sont confrontés les pays de la région et qui appliquent à tous les piliers que sont la politique, les investissements et le

<sup>1</sup> FIDA. 2016. Rapport sur le développement rural 2016. Rome.  
<https://www.ifad.org/documents/30600024/112012f4-fe2e-448a-81e7-0685cc84eea5>.

financement, la gouvernance et la création d'un environnement favorable, les institutions, le capital humain et le partenariat une optique multisectorielle, multiniveaux et multipartite pour une action plus holistique et plus cohérente.

Cette approche a été encouragée dans le contexte du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui s'est tenu en 2021 et de son récent bilan dressé en juillet 2023. Une approche holistique est essentielle pour renforcer la résilience des communautés rurales dans leur hétérogénéité et leur donner les moyens d'agir en tant qu'agents clés d'une transformation rurale inclusive. C'est donc une telle approche que le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord suivra dans son programme de transformation rurale et de création de chaînes de valeur inclusives dans la région, l'articulant dans ses domaines d'action divers et étroitement liés.

### **Suite que la Conférence régionale est invitée à donner**

La Conférence régionale appelle les membres à:

- a. encourager l'analyse des politiques et des données pour étayer l'élaboration de politiques et de programmes cohérents, fondés sur des données factuelles et complémentaires recoupant différents secteurs, et garantir ainsi la reddition de comptes et la réactivité aux besoins spécifiques des différentes catégories d'acteurs du système agroalimentaire.
- b. promouvoir des investissements ciblés et des solutions innovantes de financement inclusif à différents niveaux en mettant l'accent sur le financement rural, le financement mixte et le financement des startups agro-industrielles et des microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME) en vue d'une transformation rurale inclusive et durable, et en s'appuyant sur des partenariats public-privé.
- c. renforcer les capacités des différents acteurs du système agroalimentaire en mettant l'accent sur le développement des capacités institutionnelles et du capital humain, ainsi que sur l'autonomisation socioéconomique des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables afin de promouvoir une transformation rurale plus inclusive et durable.
- d. encourager la coopération stratégique et le partenariat entre les différents acteurs du système agroalimentaire et favoriser des plateformes régionales de mise en réseau telles que le Forum arabe pour les services de conseil rural (AFRAS) pour une transformation plus large et plus inclusive.

La Conférence régionale invite la FAO à:

- a. continuer d'appuyer la production d'éléments factuels et de données ventilées pour étayer l'élaboration de politiques et de stratégies d'inclusion.
- b. aider à renforcer les capacités d'élaboration de politiques, de stratégies et d'interventions plus cohérentes, propices à la transformation rurale, en utilisant des approches multisectorielles, multipartites et multiniveaux.
- c. concevoir et piloter des programmes qui utilisent des approches holistiques de la transformation rurale en mettant l'accent sur l'inclusion, la finance rurale, les solutions numériques, l'esprit d'entreprise et la création d'agro-industries et de chaînes de valeur durables.
- d. faciliter la mise en réseau et les échanges pour un partage de connaissances sur des sujets liés à la transformation rurale aux niveaux régional et national.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au*  
Secrétariat de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient  
FAO-RNE-NERC@fao.org

## I. Introduction

1. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, tenu en septembre 2021, a appelé à la transformation<sup>2</sup> des systèmes agroalimentaires, point d'entrée essentiel à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)<sup>3</sup>. La FAO voit dans cette transformation un moyen de faire en sorte que les systèmes agroalimentaires soient plus efficaces, inclusifs, résilients et durables, pour une meilleure production, une meilleure nutrition, un meilleur environnement et de meilleures conditions de vie, sans laisser personne de côté. Lors du bilan de cette manifestation, en juillet 2023, on a réitéré l'urgence de transformer les systèmes agroalimentaires et appelé à des solutions intégrées poursuivant des objectifs multiples au lieu d'approches sectorielles.

2. La transformation des systèmes agroalimentaires est étroitement liée au processus de transformation structurelle et rurale<sup>4</sup>. En règle générale, l'augmentation de la rentabilité du secteur agroalimentaire dans les zones rurales largement défavorisées et la création d'emplois dans ces zones sont considérées comme des facteurs permettant la transformation rurale et le processus plus large de transformation des systèmes agroalimentaires. Toutefois, il ne faut pas que cette transformation exclue ou se fasse au détriment des communautés rurales les plus défavorisées et les plus vulnérables, ou des ressources naturelles. Il faut, au contraire, qu'elle tienne compte des externalités des systèmes agroalimentaires en termes de climat, de nutrition, d'environnement et d'aspects socioéconomiques. Il faut donc que le cadre normatif qui régit cette transformation rurale inclusive reconnaisse et prenne en compte cette complexité.

3. À ses trente-cinquième et trente-sixième sessions, la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient a reconnu l'urgence de faire progresser le développement rural et les systèmes agroalimentaires au Proche-Orient et en Afrique du Nord. En réponse, la FAO a poursuivi la transformation rurale en s'appuyant sur six piliers interdépendants: promouvoir des solutions spécifiques au contexte tout le long du continuum rural-urbain; mettre en place des chaînes de valeur et des agro-industries compétitives, durables et inclusives; promouvoir un emploi rural décent et l'inclusion socioéconomique des jeunes et des femmes; renforcer les organisations de producteurs, la vulgarisation et les services de conseil rural; promouvoir une intensification durable de la production agricole; et encourager une innovation numérique inclusive. Les piliers susmentionnés intègrent l'égalité des genres en promouvant l'accès équitable des femmes rurales aux actifs, ressources et services agricoles, ainsi que leur participation accrue et leur autorité dans les organisations rurales. Ils prennent également acte des besoins divers des différents groupes vivant dans les zones rurales, y compris les jeunes, les personnes handicapées, les minorités, les migrants et les réfugiés, et favorisent leur inclusion socioéconomique.

4. Ces piliers contribuent à la réalisation des cibles suivantes des ODD:

- a. ODD 1 Élimination de la pauvreté – cibles 1.1, 1.4, 1.b;
- b. ODD 2 Élimination de la faim – cibles 2.3, 2.4, 2.a;
- c. ODD 5 Égalité entre les sexes – cible 5.b;
- d. ODD 8 Travail décent et croissance économique – cibles 8.3, 8.5;

---

<sup>2</sup> Le terme «transformation» indique un «besoin intentionnel et profond de changement, fondé sur des notions factuelles et des accords sociétaux et visant à obtenir des résultats à grande échelle». Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2023. *Rethinking Our Food Systems: A Guide for Multi-Stakeholder Collaboration*. Nairobi, Rome et New York. <https://doi.org/10.4060/cc6325en>.

<sup>3</sup> Au niveau mondial, 17 milliards de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, soit plus de 30 pour cent de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre, proviennent des systèmes agroalimentaires, dont 20 pour cent du segment intermédiaire des chaînes de valeur. FAO. 2021. *The share of food systems in total greenhouse gas emissions. Global, regional and country trends 1990–2019*. FAOSTAT Analytical Brief Series n° 31. Rome. Et FAO. 2011. Aliments énergétiquement intelligents pour les gens et le climat. FAO. Rome, FAO. <http://www.fao.org/docrep/014/i2454f/i2454f00.pdf>

<sup>4</sup> Arslan, Aslihan et Cavatassi, Romina et Hossain, Marup, Structural and Rural Transformation and Food Systems: A Quantitative Synthesis for LMICs (25 avril 2022). IFAD Research Series 69 (2022), Disponible sur SSRN: <https://ssrn.com/abstract=4108972>.

- e. ODD 9 Industrie, innovation et infrastructure – cible 9.3;
- f. ODD 10 Réduction des inégalités – cibles 10.1, 10.2;
- g. ODD 11 Villes et communautés durables – cible 11.a.

5. Nonobstant l'importance que revêtent ces piliers pour la transformation rurale, les problèmes de plus en plus complexes et interdépendants que rencontrent le Proche-Orient et l'Afrique du Nord en ce qui concerne, notamment, le changement climatique, l'insécurité alimentaire, la pauvreté, le chômage et les crises prolongées, appellent à des actions intensifiées, concertées et holistiques. Le présent document détaille les difficultés que rencontre la transformation rurale et souligne qu'il est possible de les affronter plus efficacement par des approches globales et holistiques qui portent sur les politiques, les investissements, les capacités et la coopération, compte dûment tenu des synergies et des équilibres à ménager en termes de sécurité alimentaire et d'alimentation saine, d'écologisation de l'agriculture et de résilience.

## II. État d'avancement et évolution de la transformation rurale au Proche-Orient et en Afrique du Nord

6. Il est essentiel, pour appuyer des processus de transformation inclusifs, de reconnaître les principales tendances et les moteurs de la transformation rurale. La présente section décrit les tendances et les perspectives de la région, se focalisant sur les pays à revenu faible et intermédiaire, et donne un aperçu de la manière dont la FAO les aborde.

7. La population qui vit et travaille dans les zones rurales de la région varie de 8 à 61 pour cent du total selon le pays<sup>5</sup>. De profondes inégalités persistent entre les zones rurales et urbaines et entre les petits exploitants et les grands producteurs agricoles<sup>6</sup>.

8. L'**urbanisation** a progressé: 63 pour cent de la population de la région vit en milieu urbain et devrait atteindre 73 pour cent d'ici à 2050, soit un total de plus de 450 millions de personnes<sup>7</sup>. Alors que 37 pour cent des populations du Proche-Orient et d'Afrique du Nord vivent dans de grandes zones métropolitaines, plus de 50 pour cent vivent dans des villes et des villages plus petits<sup>8</sup>, ce qui indique une distinction moins nette entre les zones urbaines et les zones rurales. Les frontières entre les deux sont de plus en plus floues, formant un continuum spatial allant de l'arrière-pays rural aux zones métropolitaines.

---

<sup>5</sup> Estimations de la Banque mondiale basées sur la publication World Urbanization Prospects (Révision de 2018) de la Division de la population de l'ONU. [Rural population \(% of total population\) - Middle East & North Africa | Data \(worldbank.org\)](https://data.worldbank.org/SD/SH.UH.CD).

<sup>6</sup> Marzin, J., Bonnet, P., Bessaoud, O. & Ton-Nu, C. 2017. *Étude sur l'agriculture familiale à petite échelle au Proche-Orient et Afrique du Nord. Synthèse*. Le Caire: FAO, CIRAD & CIHEAM. <https://www.fao.org/3/i6436f/i6436f.pdf>.

<sup>7</sup> FAO. 2020. *Situation de la sécurité alimentaire dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord: Adapter les systèmes alimentaires à l'accroissement des populations urbaines*. NERC-35. Mascate, FAO. <https://www.fao.org/3/nc213fr/nc213fr.pdf>.

<sup>8</sup> Les petites villes ont une population comprise entre 50 000 et 100 000 habitants, les villes intermédiaires une population comprise entre 100 000 et 500 000 habitants, et les grandes villes une population supérieure à 500 000 habitants. FAO. 2017. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Mettre les systèmes alimentaires au service d'une transformation rurale inclusive*. Rome, FAO. <https://www.fao.org/3/I7658f/I7658f.pdf>.

9. La FAO promeut des solutions spécifiques au contexte tout le long du continuum rural-urbain, utilisant des approches territoriales et communautaires qui exploitent les atouts et les potentiels locaux, comme par exemple l'analyse des systèmes de marché territoriaux en République libanaise pour la promotion d'une alimentation saine. En indiquant comment les biens, les services, les personnes et les informations circulent sur un territoire et ses marchés, ces analyses peuvent fournir des points d'entrée pour l'inclusion de différents segments de la communauté ainsi que des incitations afférentes à la durabilité. Il est à noter que les villes petites et intermédiaires du Proche-Orient et d'Afrique du Nord peuvent servir de pôles pour des composantes essentielles des systèmes alimentaires (emballage, transport, logistique, vente au détail). Pour cela, il faudrait mettre en œuvre des politiques et des investissements ciblés.

10. Le **changement climatique** continue de menacer les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés rurales et urbaines. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée à grave dans les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord est passé de 118,4 millions – 28,8 pour cent de la population de la région – en 2019 à 127,2 millions – 30,4 pour cent – en 2020<sup>9</sup>. Le changement climatique a une incidence sur la viabilité des petites exploitations agricoles et des petites et moyennes entreprises (PME): la production végétale et animale devrait diminuer dans tous les scénarios de changement climatique et les prix devraient augmenter pour presque tous les produits<sup>10</sup>. Ces risques sont considérables si l'on considère que les petits exploitants familiaux forment l'épine dorsale des communautés rurales de la région, produisant plus de 80 pour cent de certaines cultures annuelles et pérennes et espèces de bétail. En outre, 75 à 85 pour cent des terres agricoles relevant de divers systèmes d'exploitation appartiennent à des agriculteurs familiaux<sup>11</sup>. Pourtant, la contribution de ces agriculteurs à la production agricole globale est faible dans les cultures industrielles<sup>12</sup>, leurs activités se concentrant dans une production de valeur ajoutée limitée. En particulier, les petits exploitants familiaux sont touchés de manière disproportionnée par la pauvreté, puisqu'ils représentent environ 70 pour cent des pauvres de la région<sup>13</sup>.

11. Les **microentreprises et petites et moyennes entreprises** (MPME) représentent plus de 80 pour cent des entreprises agroalimentaires du Proche-Orient et d'Afrique du Nord. La région compte l'une des plus faibles proportions de PME détenues par des femmes, soit 14 pour cent contre 34 pour cent au niveau mondial<sup>14</sup>. La croissance de la valeur ajoutée y est inférieure à la moyenne mondiale. En 2020, la région a importé plus de trois fois la valeur des cultures et des produits de l'élevage qu'elle a exportés, ce qui a déstabilisé les prix et les approvisionnements alimentaires. La mauvaise gestion de la chaîne d'approvisionnement, en particulier le manque d'accès à des installations d'après-récolte et à une chaîne du froid continue, ainsi que la faiblesse des capacités logistiques et des performances<sup>15</sup>, se traduisent par des niveaux élevés de pertes alimentaires, un non-respect des normes de qualité et de sécurité sanitaire des aliments<sup>16</sup> et des exportations limitées. Les asymétries d'information et la répartition inéquitable de la valeur le long des chaînes d'approvisionnement affectent grandement les revenus et les moyens de subsistance des petits et

---

<sup>9</sup> FAO. 2022. Calculé par la Division de la statistique de la FAO sur la base de FAOSTAT: Données de la sécurité alimentaire. Dans: FAO. Rome. Cité en novembre 2022. <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/FS>.

<sup>10</sup> IFPRI. 2022. 2022 Global Food Policy Report: Climate Change & Food Systems. Washington, D.C., Institut international de recherche sur les politiques alimentaires. <https://doi.org/10.2499/9780896294257>.

<sup>11</sup> Marzin, J., Bonnet, P., Bessaoud, O. & Ton-Nu, C. 2017. *Étude sur l'agriculture familiale à petite échelle au Proche-Orient et Afrique du Nord. Synthèse*. Le Caire: FAO, CIRAD & CIHEAM. <https://www.fao.org/3/i6436f/i6436f.pdf>.

<sup>12</sup> Ibid.

<sup>13</sup> FAO. 2017. *Proceedings from Technical Meeting on Social Protection as a Tool for Poverty Reduction in the Near East and North Africa*. 29 et 30 mars. Beyrouth. <https://www.fao.org/3/i7651e/i7651e.pdf>.

<sup>14</sup> FMI. 2019. *Enhancing the role of SMEs in the Arab world — Some Key Considerations*. Washington, DC, Fonds monétaire international. <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/007/2019/040/article-A001-en.xml>.

<sup>15</sup> Banque mondiale. 2023. *Logistics Performance Index (LPI) International Scorecard Page*. Dans: Banque mondiale. Cité le 15 septembre 2022. <https://lpi.worldbank.org/international/scorecard>.

<sup>16</sup> ONUDI. Sans date. *UNIDO Industrial Statistics Database*. Vienna, United Nations Industrial Development Organisation. [www.eui.eu/Research/Library/ResearchGuides/Economics/Statistics/DataPortal/UNIDO](http://www.eui.eu/Research/Library/ResearchGuides/Economics/Statistics/DataPortal/UNIDO).

moyens producteurs. Notamment, l'urgence climatique rend une «écologisation» de l'agriculture, en particulier des MPME agroalimentaires, essentielle pour assurer une utilisation durable des ressources naturelles et améliorer la résilience aux chocs. Pour écologiser les MPME, il faut investir dans la réduction des pertes d'après-récolte, un transport écologique, la transformation, l'emballage et la distribution, le stockage, une chaîne du froid économe en énergie et un accroissement de la circularité.

12. Les **conflits** pénalisent fortement la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a perturbé plus encore les chaînes d'approvisionnement mondiales, entraînant une pénurie d'engrais, une inflation des prix et un ralentissement économique. Compte tenu de la forte dépendance de la région à l'égard des importations de denrées alimentaires, le taux moyen d'inflation des prix de ces denrées a fortement augmenté pour atteindre 26,1 pour cent en juillet 2022<sup>17</sup>, ce qui révèle la fragilité et la vulnérabilité des systèmes agroalimentaires de la région face aux chocs et aux facteurs de stress. Le récent conflit à Gaza s'ajoute aux défis susmentionnés et a d'importantes répercussions sur l'économie régionale, notamment en termes de prix de l'énergie (pétrole) et d'inflation imminente. La région se caractérise par des **chaînes de valeur** «transitoires», plus longues, fragmentées, à forte intensité de main-d'œuvre, mal coordonnées, avec de faibles niveaux de valeur ajoutée, de capacité d'approvisionnement et de distribution, un environnement peu propice à l'investissement et un accès limité aux financements. Point positif: ces chaînes recourent de plus en plus à des technologies à forte intensité de capital, à des normes de qualité, à des outils numériques et à la formalisation.

13. Il est essentiel de promouvoir des chaînes de valeur, un entrepreneuriat et des MPME durables et inclusifs. Pour cela, la FAO appuie des processus multipartites de mise en place de MPME agroalimentaires inclusives, compétitives et durables, et encourage des politiques et des investissements fondés sur des éléments factuels pour un développement durable des marchés agroalimentaires et des chaînes de valeur, notamment par le biais de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire». Cette initiative a consisté en une analyse complète des chaînes de valeur et en l'élaboration de stratégies de valorisation durable et de plans d'investissement dans sept pays. Il est à noter que la FAO a élaboré des directives pour renforcer la résilience et la durabilité des chaînes de valeur agroalimentaires dans des pays fragiles et instables tels que ceux touchés par les conflits, et renforcé les capacités correspondantes dans toute la région. En ce qui concerne l'inclusion et l'égalité des genres, la FAO a établi des documents d'orientation pour l'évaluation et la mise en place de chaînes de valeur sensibles à la dimension de genre et pour la promotion de modèles d'activité qui tiennent compte de cette dimension dans la prestation de services.

14. Les **taux de chômage** au Proche-Orient et en Afrique du Nord sont élevés (11,5 pour cent en 2021, contre une moyenne mondiale de 6,2 pour cent) et atteignent presque 27 pour cent chez les jeunes de 15 à 24 ans<sup>18</sup>, tandis qu'une grande partie des emplois (68,6 pour cent) sont informels<sup>19</sup>. La **part des femmes** dans la population active reste faible, à environ 19 pour cent, contre 77 pour cent pour les hommes et 49 pour cent pour la moyenne mondiale<sup>20</sup>. Les femmes sont largement employées dans le secteur informel et sont représentées de manière disproportionnée parmi les membres de la famille qui ne sont pas rémunérés. Par exemple, 88,7 pour cent des femmes âgées de 15 à 24 ans travaillent dans le secteur informel, tandis que le pourcentage de femmes âgées de 35 à 54 ans employées dans le secteur informel atteint 57,8 pour cent<sup>21</sup>. Ces chiffres donnent à penser que le travail des femmes n'est généralement ni reconnu, ni rémunéré de manière appropriée, ni protégé.

<sup>17</sup> FAOSTAT. Sans date. Consumer Price Indices. Rome, FAO. <https://www.fao.org/faostat/en/#data/CP>.

<sup>18</sup> **Banque mondiale**. 2022. *World Development Indicators: unemployment, youth total*. Dans: *World Bank*. Washington. Cité le 9 septembre 2022. <https://data.worldbank.org/indicator/SL.UEM.1524.ZS>.

<sup>19</sup> BIT. 2018. *Femmes et hommes dans l'économie informelle: Un panorama statistique (troisième édition)* / Bureau international du travail - Genève: BIT 2018.

<sup>20</sup> Banque mondiale, sur la base d'estimations modélisées extraites de la base de données ILOSTAT de l'Organisation internationale du travail (25/06/23). <https://data.worldbank.org/indicator/SL.TLF.CACT.FE.ZS?end=2019&locations=ZQ-1W&start=2019&view=bar>.

<sup>21</sup> BIT. 2018. *Femmes et hommes dans l'économie informelle: Un panorama statistique (troisième édition)* / Bureau international du travail - Genève: BIT 2018.



Dans les activités agricoles et non agricoles, les femmes pâtissent d'un important écart salarial<sup>22</sup>. Les normes sociales discriminatoires imposent aux femmes, en particulier aux jeunes et à celles qui vivent en milieu rural, davantage d'obstacles en matière d'accès aux ressources et services productifs, à la technologie, aux marchés et au financement, ainsi qu'une charge de travail disproportionnée et des restrictions à la mobilité. Leur participation aux institutions locales, aux mécanismes de gouvernance et à la prise de décision est également faible. Il faut que les approches transformatrices de l'égalité des genres s'attaquent aux normes, attitudes et perceptions sociales discriminatoires qui sous-tendent les inégalités sociales et de genre dans les zones et communautés rurales<sup>23</sup>.

15. Les niveaux élevés d'**informalité** et le déficit de **travail décent** alimentent la pauvreté et poussent les jeunes à chercher du travail en dehors de l'agriculture ou de leurs communautés rurales. Souvent, les plus vulnérables et les plus marginalisés sont ceux qui restent travailler dans la production agricole primaire, notamment les pauvres, les migrants, les enfants et les femmes, en particulier ceux qui font face à des désavantages croisés, comme les femmes réfugiées et les groupes minoritaires<sup>24</sup>.

16. Les gouvernements de la région ont déployé d'importants efforts pour étendre la portée et les avantages de la **protection sociale**, en particulier pour le travail informel, avec plus ou moins de succès. La mise en place de registres d'agriculteurs en République libanaise et au Royaume hachémite de Jordanie, qui permettent de mieux cibler les producteurs ruraux, en est un exemple. Il existe un consensus croissant sur le fait qu'il est nécessaire d'entreprendre d'amples investissements et réformes pour faire en sorte que les filets de sécurité sociale soient solides et couvrent ceux qui en ont le plus besoin.

17. La FAO promeut un emploi rural décent et l'inclusion économique des jeunes et des femmes dans les systèmes agroalimentaires par le biais de plusieurs initiatives interconnectées: soutien accordé à des start-ups dirigées par des jeunes pour les aider à accéder aux marchés (Initiative Agrination); promotion de l'emploi des jeunes en République islamique de Mauritanie (*Renforcer la résilience dans la région du Sahel par la création d'emplois pour les jeunes*) par le développement des capacités et des collaborations interministérielles; sensibilisation des jeunes aux risques auxquels sont confrontés les enfants qui travaillent dans l'agriculture (application mobile REEFI); développement de l'initiation à la maîtrise des outils numériques pour les petits producteurs, les femmes et les jeunes du secteur agroalimentaire (République arabe d'Égypte et République islamique de Mauritanie); et élaboration de guides pour la conception et la mise en œuvre de programmes d'assurance sociale efficaces (partenariat avec l'International Policy Center for Inclusive Growth [IPC-IG] et l'Organisation internationale du travail [OIT]).

---

<sup>22</sup> FAO. 2023. La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires. Rome.  
<https://www.fao.org/documents/card/en/c/CC5343FR>.

<sup>23</sup> On trouvera, dans la note d'information sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes pour une transformation inclusive des systèmes agroalimentaires dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord (NERC/24/INF/28), un aperçu plus détaillé de la réponse donnée et des mesures prioritaires prises par la FAO dans ces domaines thématiques.

<sup>24</sup> Selon ONU-Femmes, «l'intersectionnalité reconnaît que la vie des personnes est façonnée par leur identité, leurs relations et les facteurs sociaux. Ceux-ci se combinent pour créer des formes croisées de privilèges et d'oppression en fonction du contexte d'une personne et de structures de pouvoir existantes telles que le patriarcat, le capacitisme, le colonialisme, l'impérialisme, l'homophobie et le racisme». ONU-Femmes. 2023. *Intersectionality Explained*. En ligne <https://unwomen.org.au/our-work/focus-area/intersectionality-explained/>.



18. Les **services de vulgarisation et de conseil rural** jouent un rôle essentiel dans la résolution des problèmes de productivité et de rentabilité auxquels sont confrontés les petits exploitants agricoles. Malgré la pluralité des prestataires de services, ces systèmes présentent encore, au Proche-Orient et en Afrique du Nord, des lacunes en ce qui concerne l'accès aux marchés, l'agro-industrie, la valeur ajoutée et l'action collective. En outre, l'absence de mécanismes de coordination et de mise en réseau permettant d'exploiter les complémentarités et les synergies dans la prestation de services pose un problème. En fin de compte, les services de conseil rural n'atteignent pas efficacement les petits exploitants agricoles et, même lorsqu'ils le font, ne tiennent pas compte des considérations liées au genre et à l'âge. En général, le personnel de vulgarisation est limité, mal financé ou mal équipé et se focalise principalement sur la production et la protection des cultures, avec des capacités limitées pour ce qui est d'orienter l'activité vers le marché. Le déclin ou la stagnation du soutien politique et le manque d'investissement dans la modernisation de ces services accroissent la difficulté<sup>25</sup>.

19. À sa trente-sixième session, la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient a appelé à redoubler d'efforts pour moderniser la vulgarisation et les services de conseil rural dans la région. À cette fin, la FAO a évalué la situation de ces services dans la région et facilité les consultations en vue de leur modernisation, répondant aux appels à renforcer les réseaux régionaux ainsi que le partage et l'échange d'informations sur ces services. La FAO, en collaboration avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), appuie la création du Forum arabe pour les services de conseil rural (AFRAS). L'AFRAS devrait fonctionner sous l'égide du Forum mondial sur les services de conseil rural (GFRAS), à l'instar de réseaux régionaux similaires créés dans le monde.

20. L'appui de la FAO à l'amélioration de la fourniture de services de conseil rural englobe diverses interventions destinées à améliorer la productivité et la rentabilité des petits exploitants agricoles par le biais d'approches participatives et d'apprentissage par les pairs, comme les écoles pratiques d'agriculture et les écoles de commerce agricole. En particulier, ces écoles et d'autres interventions ont servi de points d'entrée pour promouvoir un accès équitable des femmes rurales aux intrants, aux ressources et aux services agricoles. Depuis plus de vingt ans, les écoles pratiques d'agriculture sont largement utilisées dans la région pour **intensifier durablement la production agricole** et faire adopter de bonnes pratiques agricoles et des pratiques climato-intelligentes, des technologies modernes d'irrigation et de lutte contre les parasites, et des techniques de transformation des produits laitiers. Les écoles pratiques d'agriculture ont été promues dans le cadre de différents programmes portant sur une variété de cultures, avec d'importants résultats tels que la réduction de l'utilisation d'engrais chimiques et de pesticides (République libanaise). En juin 2023, le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord a organisé un forum régional sur ces écoles pour capitaliser l'expérience acquise et les enseignements tirés et promouvoir le dialogue et la coordination entre les praticiens et les acteurs de ce système. En mettant l'accent sur de saines pratiques commerciales et de gestion agricole, les écoles de commerce agricole aident à orienter l'activité vers le marché et les agriculteurs à passer à l'agriculture en tant qu'entreprise. Elles ont été largement mises en œuvre et étendues dans le cadre de différentes interventions en République libanaise et introduites au Royaume hachémite de Jordanie, au Sultanat d'Oman et en République arabe syrienne.

21. L'accès au **financement** est considéré comme un facteur qui limite l'agriculture artisanale, le potentiel de croissance des MPME et, plus généralement, la modernisation des chaînes de valeur. Les prestataires de services financiers considèrent le secteur agroalimentaire comme très risqué et estiment qu'il n'est pas possible d'investir dans les PME agricoles si elles sont trop petites, trop informelles ou ne disposent pas de capacités suffisantes en matière de gestion financière et de comptabilité. Les femmes entrepreneurs n'ont pas les mêmes possibilités de financement que les hommes en raison de

---

<sup>25</sup> FAO. 2023. *Advancing rural advisory services in Arab countries to promote market-orientation and inclusive transformation: a regional study*. Le Caire, FAO. <https://doi.org/10.4060/cc6277en>.

l'absence de garanties. L'accès au financement est encore plus difficile dans les pays touchés par des conflits, où l'incertitude est grande pour les investisseurs et les prestataires de services financiers, d'où l'importance de concevoir des programmes de financement qui tiennent compte des besoins spécifiques des personnes vulnérables. Il devient donc essentiel d'améliorer les connaissances financières, commerciales et numériques des petits exploitants agricoles et autres acteurs artisanaux de la filière alimentaire afin d'améliorer leur accès à différentes formes de financement, qu'il s'agisse, par exemple, de financement numérique ou de financement vert et climatique.

22. La FAO aide à renforcer l'accès des PME agricoles au financement pour qu'elles puissent se moderniser et adopter des pratiques plus durables. On s'emploie actuellement à promouvoir l'inclusion financière en analysant l'état du déficit de financement, en explorant les moyens d'encourager une plus grande équité entre les genres et l'autonomisation des jeunes, en évaluant les besoins de renforcement des capacités des financiers et des PME agricoles, et en explorant les partenariats pour améliorer la coordination à travers l'écosystème financier. En tirant profit des technologies numériques et de la culture financière, tout en aidant les agriculteurs et les PME à adopter des instruments financiers numériques et des modèles d'activité, on contribuera à réduire la fracture numérique et à améliorer l'inclusion financière.

23. Les **organisations de producteurs** et les coopératives aident les petits agriculteurs à accéder aux intrants, aux services, aux marchés, aux financements, aux technologies et à la valeur ajoutée et à stimuler, à divers degrés, l'innovation au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Après avoir inventorié les coopératives et analysé leur situation, la FAO a décelé des problèmes de gouvernance, de capacités organisationnelles et institutionnelles, d'appui technique, de ressources financières et de coordination, en plus de cadres juridiques obsolètes. Les femmes demeurent sous-représentées dans les organisations de producteurs de la région, en particulier aux postes de direction, tandis que l'absence de propriété foncière les exclut souvent des coopératives. Point positif: on commence à envisager de renforcer le rôle et le potentiel des coopératives dans la région, notamment au Royaume d'Arabie saoudite et au Sultanat d'Oman, et des initiatives prometteuses se dessinent dans plusieurs pays comme la République libanaise, le Royaume du Maroc et la République tunisienne.

24. La FAO s'emploie à promouvoir un environnement favorable à l'action collective, à renforcer les capacités de gestion des entreprises coopératives, à faciliter l'échange de connaissances, à examiner les cadres juridiques et institutionnels et à autonomiser les femmes par la création et le renforcement de coopératives et d'associations, par exemple en République libanaise.

25. Pour accélérer la transformation rurale, il faut tirer profit de l'innovation, des outils existants et des solutions rendues possibles par la science et la technologie à tous les niveaux. L'innovation permet d'attirer les jeunes vers l'agriculture à travers, par exemple, les solutions numériques, l'agrotechnologie et la mécanisation. Il est essentiel de mobiliser les secteurs public et privé pour intensifier et soutenir ces efforts.

26. Depuis 2020, l'appropriation des outils numériques et leur utilisation se sont développées au Proche-Orient et en Afrique du Nord, où le nombre d'utilisateurs d'Internet a dépassé, en 2021, les 300 millions (70 pour cent de la population) avec la 4G comme technologie mobile de premier plan. Les **technologies numériques** peuvent améliorer la traçabilité et la transparence tout au long des chaînes d'approvisionnement en assurant la collecte de données complètes, un suivi en temps réel, ainsi qu'une agrégation, une intégration, une analyse et un partage faciles<sup>26</sup>. Ces technologies seraient essentielles pour suivre l'origine des aliments, assurer leur sécurité sanitaire et leur qualité, révéler la répartition de la valeur et renforcer la confiance des consommateurs. Elles faciliteraient également

---

<sup>26</sup> Forum économique mondial. 2019. Innovation with a Purpose: Improving Traceability in Food Value Chains through Technology Innovations. Genève, [www.weforum.org/reports/innovation-with-a-purpose-improving-traceability-in-food-value-chains-through-technology-innovations/](http://www.weforum.org/reports/innovation-with-a-purpose-improving-traceability-in-food-value-chains-through-technology-innovations/).

l'accès à des services ruraux tels que la banque, l'assurance, la formation et l'informations sur les pratiques agricoles, les techniques et les prix du marché. À cet égard, la FAO a entrepris d'étudier la faisabilité, les obstacles et les incitations au déploiement et à l'adoption de technologies numériques, proposant des recommandations pour une adoption plus large de ces technologies par les PME et les acteurs concernés de la chaîne de valeur.

27. Ces deux dernières années, il est apparu dans la région, parfois avec le soutien de la FAO<sup>27</sup>, plusieurs applications mobiles couvrant la production, les alertes météorologiques, les prix du marché, l'analyse coûts-avantages et le commerce électronique, notamment. Par son initiative sur les villages numériques, la FAO a encouragé les stratégies nationales d'agriculture numérique, le développement des capacités numériques et l'alphabétisation numérique des agents de vulgarisation et des villageois, en particulier des femmes et des jeunes des zones rurales. Une concertation régionale sur l'agriculture numérique a également été facilitée par le Forum des solutions pour l'agriculture numérique tenu en 2023 au Royaume hachémite de Jordanie, en collaboration avec l'Union internationale des télécommunications (UIT).

28. Des problèmes ont toutefois été recensés en ce qui concerne l'environnement politique et juridique, les infrastructures, la culture numérique, le fossé numérique entre les femmes et les hommes ainsi qu'entre les zones rurales et les zones urbaines, l'accessibilité financière et l'accès aux technologies numériques et aux services d'information. Il faut investir dans l'infrastructure de connectivité, dans l'élaboration de politiques, de stratégies et de cadres juridiques concernant l'inclusion numérique, la sécurité des données et de l'information, la protection des utilisateurs, la pertinence du contenu et la responsabilité, ainsi que dans l'incitation à faire intervenir des acteurs multiples et des partenariats multisectoriels si l'on veut que le numérique profite à tous.

### III. Défis et opportunités

29. Les efforts de transformation rurale sont entravés par de multiples facteurs, notamment par le manque de cohérence des cadres institutionnels et politiques et l'absence d'actions concertées et coordonnées. Ces facteurs perturbent par exemple la coordination horizontale et verticale des MPME et leur accès aux financements, aux marchés et à l'innovation, ce qui se traduit par la persistance d'une faible valeur ajoutée et de niveaux élevés de pertes alimentaires, ainsi que par une prise de conscience et un soutien tardifs quant à la nécessité d'écologiser l'agriculture et de s'adapter au changement climatique. De même, l'absence d'un environnement politique favorable à la vulgarisation et au conseil rural, la stagnation des investissements et la rareté des mécanismes de coordination des prestataires compromettent l'efficacité de la prestation de services. Il est à noter que les facteurs d'exclusion (genre, âge, statut socioéconomique) ne sont pas suffisamment pris en compte dans les politiques de transformation rurale. Il faut impérativement surmonter cette fragmentation pour permettre, par une action concertée, une transformation rurale durable, en exploitant le rôle transformateur de l'action collective et des institutions connexes.

30. Des approches holistiques reliant des solutions aux problèmes dans les systèmes agroalimentaires et au-delà ont été fortement préconisées lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Travailler de manière systémique implique d'adopter des approches multisectorielles, multiniveaux et multipartites pour relever des défis complexes et spécifiques au contexte en s'appuyant sur des données précises. Des politiques, des stratégies et des programmes intégrés, cohérents et complémentaires, associés à des investissements ciblés et à des environnements juridiques favorables, apparaissent comme essentiels à la mise en place de moyens de subsistance

---

<sup>27</sup> Exemples: conseil agricole (el Mufeed); conseils en matière de programmation de l'irrigation et de suivi de la productivité des terres et de l'eau (portail en libre accès sur la productivité de l'eau [WaPOR]); vulgarisation agricole (El Rafidain et Ma' Al Muzare); services de laboratoire; systèmes d'archivage de données; système d'information sur la gestion des subventions; apprentissage en ligne de l'entrepreneuriat rural; registres agricoles (FBSI); sécurité et santé au travail dans l'agriculture et chez les enfants et les jeunes en milieu rural (REEFI); mise en relation des étudiants en agriculture avec le marché du travail (Fooras); registre des agriculteurs libanais; et système d'inventaire des écoles agricoles.

ruraux plus résilients et durables. Il importe également de renforcer les capacités à poursuivre ces efforts coordonnés, ainsi que les partenariats, les alliances et la collaboration entre les différents acteurs des systèmes agroalimentaires afin d'obtenir un impact plus large et plus durable. Au-delà de la transformation rurale et pour assurer l'inclusivité et la cohérence d'une transformation plus large des systèmes agroalimentaires, il faut prendre en compte les synergies et les équilibres à ménager en relation avec la sécurité alimentaire et une alimentation saine, l'écologisation de l'agriculture, la pénurie d'eau, l'action climatique et le renforcement de la résilience aux chocs multiples, tout en envisageant les interactions eau-énergie-alimentation-environnement et action humanitaire-paix-développement.

#### IV. Réponses possibles

31. À la lumière des défis et des opportunités susmentionnés, il est proposé à l'examen de la Conférence régionale les possibilités de réponse ci-dessous.

32. **Réponse 1: Politique.** Encourager l'analyse des **politiques** et des données pour étayer l'élaboration de politiques et de programmes cohérents, fondés sur des données factuelles et complémentaires recoupant différents secteurs, et garantir ainsi la reddition de comptes et la réactivité aux besoins spécifiques des différentes catégories d'acteurs du système agroalimentaire. Il faut, pour cela:

- a. promouvoir l'adoption de processus et d'approches multipartites et multiniveaux dans l'identification des problèmes, la formulation de politiques et de programmes (alignant les politiques nationales sur les actions infranationales et locales, et tenant compte de la dimension territoriale) et le long du continuum rural-urbain, tout en encourageant les complémentarités et les collaborations institutionnelles;
- b. veiller à intégrer systématiquement l'égalité des genres, la jeunesse et l'inclusion dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et des programmes, sur la base de données et d'analyses actualisées et ventilées par genre et par âge;
- c. prendre en compte les PME agricoles, les organisations de producteurs et les coopératives dans les cadres politiques, tirant profit du rôle qu'elles peuvent jouer pour ce qui est de mettre en place des politiques plus systémiques et coordonnées qui favorisent un développement durable et inclusif de l'agro-industrie;
- d. adopter des approches transformatrices pour s'attaquer aux cadres politiques et juridiques, aux institutions et aux normes sociales discriminatoires afin de promouvoir l'égalité et l'inclusion sociale, en accordant une attention particulière à l'élimination des obstacles fondés sur le genre;
- e. envisager, pour l'analyse et la formulation de politiques, une approche fondée sur les interactions qui tiennent compte des liens qui existent entre les systèmes agroalimentaires et les systèmes sanitaire (par exemple, la sécurité au travail dans l'agriculture et l'agro-industrie, l'éducation nutritionnelle, l'entrepreneuriat agricole, la protection sociale) et énergétique.

33. **Réponse 2: Investissement.** Promouvoir des **investissements/financements** ciblés pour une transformation rurale inclusive et durable portant sur les infrastructures rurales, les institutions, les PME agricoles, les services, les capacités, la science et l'innovation, l'action collective et le mouvement coopératif, l'accent étant mis sur l'inclusion financière et des solutions financières innovantes telles que le financement mixte, les régimes d'assurance agricole et la protection sociale. Il faudra notamment:

- a. susciter des actions coordonnées, des partenariats et la mobilisation de diverses parties prenantes, ainsi qu'un environnement plus favorable au financement des PME agricoles;
- b. renforcer la capacité d'investissement des PME agricoles et la capacité des institutions financières à adapter leurs produits et leurs processus internes pour mieux servir ces PME dans différents contextes;

- c. mettre en place des programmes de soutien ciblés, des possibilités de mentorat et des mesures d'inclusion financière pour aider les startups et les MPME dirigées par des femmes et des jeunes, les organisations de producteurs et les coopératives, les producteurs ruraux et les petits exploitants agricoles à accéder aux financements. Il pourra s'agir d'alphabétisation numérique et financière, de financement numérique, de financement d'une chaîne de valeur, ainsi que d'accès à un financement «durable» et vert destiné à promouvoir des pratiques commerciales durables et la résilience climatique;
- d. investir dans la modernisation des systèmes de vulgarisation et de conseil rural afin d'accroître et d'améliorer leurs ressources humaines et opérationnelles, et de développer l'infrastructure des prestataires de différents secteurs;
- e. intensifier l'investissement dans les pays où les écarts entre les hommes et les femmes et entre les âges demeurent importants, notamment dans les programmes d'assurance sociale et de protection sociale destinés aux plus pauvres et à d'autres catégories vulnérables;
- f. défendre l'investissement dans la connectivité et l'infrastructure rurales pour favoriser l'inclusion numérique ainsi que l'élaboration et l'adaptation de solutions d'agriculture numérique.

34. **Réponse 3: Capacité.** Renforcer la **capacité** des acteurs du système agroalimentaire en tant qu'agents clés de la transformation rurale en se concentrant sur le développement des capacités institutionnelles et humaines et sur l'autonomisation socioéconomique des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables de différentes conditions. Il faudra notamment:

- a. donner aux petits producteurs, aux organisations de producteurs, aux startups et aux PME (agricoles ou non) les moyens de se moderniser, de s'adapter, de renforcer leur résilience et d'ajouter de la valeur afin de générer des revenus et des emplois décents pour tous, en particulier pour les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés;
- b. renforcer le rôle des organisations de producteurs et des coopératives en faisant mieux entendre la voix des agriculteurs, en fournissant des services adaptés à leurs besoins et en suscitant une action collective visant une transformation rurale inclusive, tout en tirant profit du rôle important des coopératives de femmes;
- c. renforcer la capacité institutionnelle des collectivités locales et des organisations non gouvernementales pour une planification, une gouvernance et une action plus inclusives, plus efficaces et plus durables, fondées sur des données factuelles, aux niveaux territorial et local;
- d. faire en sorte, en renforçant leurs capacités, que les services de conseil rural et d'aide à l'agriculture deviennent plus accessibles, inclusifs, orientés vers le marché et adaptés aux différentes catégories d'agriculteurs, en particulier aux groupes vulnérables;
- e. capitaliser, pour développer la capacité des agriculteurs à adopter des pratiques d'intensification durable, à co-crée des connaissances et à renforcer la résilience, sur des expériences et des approches éprouvées comme les écoles pratiques d'agriculture et les pratiques climato-résilientes;
- f. renforcer les connaissances et les pratiques des agriculteurs en matière de gestion d'entreprise agricole et d'éducation financière afin qu'ils puissent mieux s'orienter vers le marché et accroître leurs profits, en utilisant des approches telles que l'école de commerce agricole;
- g. renforcer la capacité des petits agriculteurs, hommes et femmes, des MPME, des coopératives et des organisations de producteurs à adopter des technologies et des solutions agricoles numériques pour accroître leur productivité et leur rentabilité, faire des choix éclairés et bénéficier de transactions plus transparentes.

35. **Réponse 4: Coopération.** Favoriser la coopération stratégique, la mise en réseau et le partenariat entre les différents acteurs du système agroalimentaire pour une transformation rurale plus large et plus inclusive. Il faudra, pour ce faire:

- a. appuyer et faire valoir, en renforçant ses capacités, le nouveau Forum arabe pour les services de conseil rural, qui promeut la vulgarisation et les services de conseil rural dans la région par la mise en réseau, le partage de données d'expérience et la gestion des connaissances, tout en soutenant également des initiatives dédiées aux jeunes et aux femmes en son propre sein;
- b. associer, dans le cadre d'une approche inclusive et collaborative, divers acteurs des systèmes agroalimentaires à des dialogues avec les parties prenantes afin d'étayer la formulation de programmes régionaux et nationaux de transformation rurale;
- c. encourager les activités et les partenariats multisectoriels et multipartites en vue de créer un écosystème favorable à l'innovation, à la technologie et aux solutions numériques pour une transformation inclusive et durable, qui ne laisse personne de côté.

## V. Accélérateurs et questions transversales

36. Le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO recense, comme accélérateurs de la transformation des systèmes alimentaires, les éléments suivants: la technologie, l'innovation, les données et les compléments habilitants que sont la gouvernance, les institutions et le capital humain. L'égalité des genres, la jeunesse et l'inclusion représentent des questions transversales.

37. Les quatre réponses préconisées par la FAO intègrent les questions transversales de l'égalité des genres, de la jeunesse et de l'inclusion, et tirent profit des accélérateurs pour permettre une transformation inclusive et durable des systèmes ruraux et agroalimentaires<sup>28</sup>.

### Annexe: Liste des domaines de programme prioritaires de la FAO qui contribueront à la réalisation des objectifs proposés

<u>Domaine d'action prioritaire régional</u>	<u>Domaine de programme prioritaire de la FAO</u>	<u>Cibles des ODD</u>
<u>1- Promotion, dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, d'approches inclusives et durables de transformation rurale tout le long du continuum rural-urbain</u>	<u>BL2 – Transformation rurale inclusive</u>	<u>1.1; 8.3; 10.2; 11.a</u>
<u>2- Promotion de l'innovation et de solutions numériques pour une transformation inclusive</u>	<u>BP5 – Agriculture numérique</u>	<u>1.4; 5.b; 9.c</u>

<sup>28</sup> On trouvera, dans la note d'information sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes pour une transformation inclusive des systèmes agroalimentaires dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord, un aperçu plus détaillé de la réponse donnée et des mesures prioritaires prises par la FAO dans ces domaines thématiques.

<u>3- Promotion d'une intensification durable de la production agricole</u>	<u>BP1 – L'innovation au service d'une production agricole durable</u>	<u>2.3; 2.4</u>
<u>4- Appui aux organisations de producteurs et aux services de vulgarisation et de conseil</u>	<u>BP4 - Accès équitable des petits producteurs aux ressources</u>	<u>1.4; 2.3;</u>
<u>5- Mise en place de chaînes de valeur et d'entreprises agroalimentaires efficaces, durables et inclusives</u>	<u>BP4 - Accès équitable des petits producteurs aux ressources</u>	<u>1.4; 2.3; 9.3</u>
<u>6- Promotion d'un emploi rural décent et de l'inclusion économique des jeunes et des femmes</u>	<u>BL2 – Transformation rurale inclusive</u>	<u>1.1; 8.3; 8.5; 10.2</u>
<b><u>Contribution aux quatre améliorations:</u> amélioration de la production et de la qualité de vie</b>		
<b><u>Thèmes transversaux:</u> genre, jeunesse, inclusion</b>		
<b><u>Accélérateurs:</u> innovation; technologie; compléments – gouvernance, institutions et capital humain</b>		